

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

EXCELLENCE – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0317 ATGT 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0317 ATGT 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0317 ATGT 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0195 TC. STE MAURE 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 * / 53 37 0317 ATGT 1

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0317 ATGT 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2

53 37 0317	ATGT 1	RAHAL	Benjamin	06 21 50 37 28	rahalbenjamin@yahoo.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 2	FOSSE	David	06 87 68 00 44	dfosse3@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 1	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 1	LABRUNE	Thibault	06 12 67 01 69	thibault.lbr@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 1	SCOTTE	Pierre	07 86 18 58 75	piersco27@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 1	GENTILHOMME	Ronan	06 14 17 44 96	ronao057@orange.fr

1 – Date limite prise de licence : 08 novembre 2025

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre** (Cf. § 2.2 du règlement)

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).
- 3 simples et 1 double : simple 1, simple 2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).
- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

EXCELLENCE – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1
53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1
53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1

53 37 0212	RS. ST CYR 1	KREHER	Julien	06 83 82 10 20	jkreherterennis@gmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 1	GREGOIRE	Valentin	06 28 28 90 51	v.gregoire37@gmail.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 1	RIGNAULT	Hugo	06 64 02 10 89	hugo.rignault@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 1	SONNET	Romain	07 82 62 84 60	sonnro72@hotmail.fr
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 1	MONTEIRO	Georges	06 99 69 36 62	george37@hotmail.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 1	GUDEFIN	Pierre Yves	06 87 18 35 20	pierre-yves.gudefin@fedex.com

1 – Date limite prise de licence : 08 novembre 2025

2 – Joueurs NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).
- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).
- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie au capitaine adverse (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.